



MODALITES DU CHAMPIONNAT DES SENIORS SAISON 2009 - 2010

1. Le championnat des Seniors est formé de 8 groupes. Les groupes 1-2-3-sont des groupes élites et les groupes de 4 à 8 sont des groupes de deuxième degré.
2. Les matches aller se disputent en automne et le retour au printemps.
3. A la fin de la saison, les **deux premiers** classés des groupes 1 -2 -3 élite, disputent une poule à 6 pour l'attribution du titre de Champion Vaudois.

Des directives spécifiques seront établies pour cette poule de finale.

4. Les équipes classées **dernières et avant-dernières** des groupes 1-2-3, seront reléguées **d'office** en deuxième degré pour la saison suivante, soit un total de 6 équipes.
5. Les équipes classées premières des groupes 4 à 8 du deuxième degré, seront promues **automatiquement** en élite pour la saison suivante et le 2^{ème} meilleur classé dans les groupes 4 à 8.

En cas d'égalité de points à la fin de la saison, le classement dans tous les groupes, champions et relégués sera désigné comme suit :

- a) au nombre de points acquis
 - b) à la meilleure différence de buts
 - c) au plus grand nombre de buts marqués
 - d) aux confrontations directes entre les équipes concernées
 - e) au nombre de buts marqués à l'extérieur
6. Le **Champion Vaudois** participe à la Coupe Suisse des Seniors.

MODALITES DU CHAMPIONNAT DES SENIORS - VETERANS SAISON 2009 - 2010

Avec entrée en vigueur saison 2008/2009

1. Les matches de championnat seniors et vétérans renvoyés seront refixés avec l'accord de l'ACVF.
2. Les matches du 1^{er} tour qui ne seront pas joués à la fin de l'automne, sans motif valable, seront sanctionnés.
3. A la fin du 2^{ème} tour, les matches non joués seront amendés de Frs. 100.- à chaque équipe et le résultat sera : 0-0 et 0 point.